

CCAS DE COURTHEZON
Procès-Verbal Synthétique
Séance du Conseil d'Administration du jeudi 19 décembre 2024 à 18h30

Présents : Nicolas PAGET, Lysiane VOISIN, Cendrine PRIANO-LAFONT, Caroline FAYOL, Paul CHRISTIN, Benoît VALENZUELA, Fanny-LAUZEN, Sylvie CECCAROLI, Eliane TURIN, Martine CIMPELLO, Sabine COURRIEU, Sabine BONVIN.

Excusés : Cendrine PRIANO-LAFONT pouvoir à Lysiane VOISIN, Christiane PICARD pouvoir à Sabine BONVIN, Violette GARCIA pouvoir à Paul CHRISTIN, Camille PIERRON pouvoir à Martine CIMPELLO, Sandy MULLER pouvoir à Nicolas PAGET.

Absents excusés : Anne-Marie JOUFFROY-BOLOGNA.

Secrétaire de Séance : Sabine BONVIN.

Monsieur le Président ouvre la séance, Madame BONVIN est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance. La condition de quorum est validée.

Monsieur le Président met aux voix le compte rendu du conseil d'administration du 7 octobre 2024. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

POINT N°1 : PERSONNEL/ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS N°1-2024

Afin d'accompagner l'avancement de grade à venir d'un agent actuellement adjoint administratif territorial principal 2ème classe au grade d'adjoint administratif territorial principal 1ère classe, il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à l'ouverture de poste suivant : Adjoint administratif territorial principal 1ère classe à temps complet de 35 heures par semaine.

Le Conseil d'administration ayant oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la création du poste ci-haut détaillé au 01/01/2025 ;
- **DIT** que le tableau des effectifs du CCAS de COURTHEZON est actualisé en conséquence au 01/01/2025 ;
- **DIT** que la création de ce poste sera prévue au budget 2025 ;
- **AUTORISE** la Vice-Présidente à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTANTS : 16

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h05.